

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



Assemblée générale
19 juin 2025



Marie-Christine REICHART

Présidente de Familles Rurales Marne

ENTRETIEN

Que reprenez-vous de l'année 2024 ?

Ces dernières années, la Fédération a connu beaucoup de changement. Suite au transfert de l'activité d'aide à domicile des associations vers la Fédération, nous avons intégré la convention collective de la Branche d'Aide à Domicile au 1^{er} janvier.

Depuis septembre, le Cabinet Eliane Conseil nous accompagne pour l'écriture du projet du service Autonomie, qui devrait obtenir son autorisation d'ouverture à compter du 1^{er} janvier 2026.

Nous sommes devenus une entreprise importante du secteur social, avec ses contraintes et ses obligations. Nous avons entrepris les démarches pour rendre cette entreprise viable et concurrentielle, tout en gardant notre ADN et notre esprit de solidarité.

Quels défis devez-vous relever dans un contexte économique, social et politique instable et chahuté ?

Le contexte est difficile : la population vieillit, les plans d'aides diminuent, le recrutement est compliqué. Maintenir les personnes à domicile reste un enjeu politique et économique. Nous devons avoir les moyens de mener notre mission à bien, pour les adhérents et pour les salariés. Nous devons conforter le lien social, accompagner le bien vieillir des usagers avec bienveillance et empathie. Nous devons former et accompagner nos salariés dans ce sens. Nous savons que les métiers du domicile sont méconnus et peu reconnus. Il y a encore beaucoup d'idées reçues sur l'aide à domicile, qui est désormais notre première activité.

Quelles actions Familles Rurales a-t-elle mis en place pour répondre à ces enjeux ?

Nous intervenons majoritairement chez des personnes ayant plus de 80 ans, alors que la moyenne était de 70 ans, il y a quelques années encore. On vieillit de mieux en mieux ! Les besoins d'accompagnement à domicile vont s'accroître. Les pouvoirs publics n'anticipent pas les enjeux liés au vieillissement de la population. Néanmoins, nous sommes soutenus par le Département. Notre Fédération est un acteur reconnu dans la Marne. C'est une chance !

Quels sont vos objectifs pour 2025 ?

Arriver à financer tous nos projets. Le financement est le nerf de la guerre. Nous devons aussi garder notre dynamique d'ouverture et garder la confiance de tous nos financeurs. Nous souhaitons devenir un interlocuteur incontournable dans la ruralité, que ce soit au niveau de la CAF, de l'ARS, de la MSA, ou des Communautés de Communes.

SERVICE
AIDE À
DOMICILE



RAPPORT D'ACTIVITÉ



SERVICE
VIE ASSOCIATIVE









Stella MARECHAL

Directrice adjointe de la Fédération,
en charge de la Vie Associative

ENTRETIEN

Quel est votre bilan de l'année 2024 ?

En 2024, nous avons écrits des projets sociaux construits avec les habitants et les associations des territoires. Nous avons aussi travaillé sur la labélisation des EVS (Espace de Vie Sociale), avec la CAF et le conseil départemental, ce qui nous assure un soutien financier.

Les EVS nous permettent d'être au plus proche du terrain et des besoins des associations. Ils nous permettent également de nous rapprocher des élus et des travailleurs locaux. Plutôt que de "monter" à la Fédération, les associations peuvent désormais trouver un relais sur le terrain, auprès de nos chargés de territoires qui animent les EVS. Cela va nous permettre d'impliquer davantage, de créer des réseaux de bénévoles, d'impulser une dynamique pour monter des projets dont on a besoin, sur de nombreuses thématiques comme, la prévention, la jeunesse, l'intergénérationnel, le numérique.

C'est un travail conséquent, mené avec les collectivités et la CAF. Nos objectifs étaient de nous installer dans les zones blanches et d'avoir une couverture territoriale pour être au plus près des associations. C'est réussi ! Notre défi aujourd'hui est d'amplifier le réseau.

Pour faire réseau et mener des actions, il faut des financements, de l'engagement. Quels sont vos besoins ?

Nous avons besoin de la CAF et du Conseil départemental. Nous avons des conventions pluriannuelles avec le Département. Nous avons aussi besoin d'autres financements, tels que des fondations. Nos équipes vont également chercher des financements sur des projets particuliers.

A travers notre action, nous démontrons aux partenaires, élus et financeurs qu'ils ont eu raison de nous faire confiance. Nous avons des liens réguliers, nous co-construisons ensemble, notamment sur des appels à projet.

Nous devons aussi apprendre à travailler ensemble au sein de Familles Rurales. C'est un défi pour les équipes, car nous n'avons pas les mêmes métiers. Pendant longtemps, nous avons travaillé en silos. Pour remettre au centre les habitants, les familles et les usagers, nous devons apprendre à travailler ensemble. Nous sommes passé de 4 à 11 salariés. Le monde associatif change, nous devons nous adapter, tout en respectant les objectifs de notre projet fédéral 2024-2028.

Un de vos enjeux est de recruter des bénévoles, notamment d'attirer les plus jeunes. Pourquoi s'engager ? Comment accompagnez-vous les associations et les bénévoles sur le terrain ?

Il existe différents profils de bénévoles. Nous avons besoin de les aider à trouver la relève en leur donnant des méthodes de recrutement. Il ne faut pas attendre que les bénévoles soient aigris et fatigués pour agir. L'engagement bénévole a changé. Il y a autant de bénévoles qu'avant. Cet engagement s'inscrit moins dans la durée. Nous devons accompagner les associations sur ces évolutions.

Nous recrutons aussi des bénévoles sur des actions très ciblées, par exemple sur la Mobilité Solidaire. Ces bénévoles découvrent Familles Rurales et les EVS par ces missions ponctuelles. Certains s'engagent ensuite dans une association locale.

Nous devons pouvoir nous adapter aux nouveaux profils et aux besoins des bénévoles, aller à leur rythme, selon leurs envies, leurs compétences et faire le lien avec les bénévoles existants. A travers les rencontres, on donne envie d'être là même si cela prend du temps.

L'autre défi concerne la mobilisation des jeunes. En 2024, nous avons fait un diagnostic sur les 16/25 ans. Nous devons permettre aux jeunes adultes de s'engager, leur donner la possibilité d'être entendus et leur confier des responsabilités. Notre objectif est de créer un comité départemental jeunesse.

Quels sont vos objectifs, votre feuille de route pour 2025 ?

En 2025, nous allons mettre l'accent sur la formation des bénévoles. Nous allons aussi continuer à travailler sur un réseau de bénévoles autour des EVS sur des actions ciblées : Mobilité solidaire, ateliers créatifs, ludothèque.

Notre souhait est de permettre aux habitants de participer et de s'épanouir. Nous allons continuer à soutenir la dynamique associative locale, en accompagnant les associations, "sans faire à leur place", mais en leur donnant les moyens de "pouvoir faire". Nous nous efforçons également de renforcer la communication avec les collectivités.

Nous espérons pouvoir renouveler les actions de prévention avec le Conseil départemental. Il y a une incertitude sur les financements futurs. Il faut réussir à les diversifier pour continuer et pouvoir se projeter.

Une chose est sûre, nous devons nous réinterroger sans cesse et ne pas rester sur nos acquis. Nous avons une responsabilité vis-à-vis des financeurs, des habitants, des familles adhérentes, et des salariés.

AGIR POUR LE LIEN SOCIAL AU SEIN DES TERRITOIRES

SERVICE
VIE ASSOCIATIVE



Avec le soutien du Conseil Départemental et l'étroite collaboration de la Caisse d'Allocations Familiales, le service vie associative a œuvré en 2024 dans la mise en place de 5 Espaces de Vie Sociale, répartis sur le département. 9 réunions du comité technique Familles Rurales et CAF ont permis d'atteindre les objectifs. Les projets sociaux ont été construits afin de répondre aux besoins exprimés lors d'enquêtes et de réunions publiques, au total 18 rencontres ont eu lieu. Plusieurs axes de travail ont été définis.

Ce sont des espaces d'animation et de rencontres qui permettent aux habitants, aux familles, aux bénévoles, aux jeunes, aux associations et acteurs locaux d'exprimer, de concevoir et de réaliser des projets. Des actions ont commencé à être mises en place fin 2024 auprès de plusieurs publics.



La Bulle des Côteaux
Espace de Vie Sociale de MOUSSY

Animation numérique jeunesse avec
un Escape Game numérique,
13 participants accueillis sur 2 groupes



Tous les 15 jours, rencontres des assistantes maternelles accompagnées des enfants afin d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et permettre aux enfants de jouer avec d'autres dans un autre espace différent.



Comme à la maison Espace de Vie Sociale de SUIPPES

Soirée pizzas et Cie : 16 jeunes entre 12 et 19 ans ont été accueillis pour une soirée conviviale et riche en échanges. Ils ont pu se rencontrer et réfléchir ensemble aux futures animations qui pourraient leur correspondre.



Des Ateliers Bien Être ont été organisés. Réservés au plus de 60 ans, ces ateliers offrent un temps pour prendre soin d'eux : relaxation, respiration et bien être : 14 personnes au total



Instant Coole Espace de Vie Sociale de COURTISOLS

Café rencontre tous les mois : 7 participants dont 6 bénévoles Familles Rurales et un habitant du territoire

Animation jeunesse après-midi Escape Game en partenariat avec les portes ouvertes de Frances Services de Courtisols : 17 jeunes participants de la Maison Familiale Rurale de Auve

Animations Séniors Activités ludiques numériques à la MARPA de Courtisols - Visite de la construction de Notre Dame de Paris avec des casques de réalité virtuelle ainsi que jeux de mémoire sur tablette 10 participants dont 3 bénévoles Familles Rurales.

Animation Parentalité avec un atelier floral en compagnie de Fleurs et D'Lys magasin de fleurs situé à Courtisols et Châlons en Champagne. Première animation dans notre lieu d'animation à Courtisols : 15 participants.



Animation jeunesse, tournoi de Mario Kart : 5 jeunes participants.



L'échappée belle
Espace de Vie Sociale
de FERE-CHAMPENOISE

Rencontres Papot'âge pour les séniors





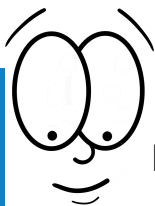
Au point d'Ancrâge Espace de Vie Sociale de LARZICOURT

Cafés rencontres : une réussite avec 12 personnes où les personnes présentes ont pu donner des idées d'animations et de noms pour le lieu.

Permanences numériques de septembre à décembre et **atelier de sensibilisation** pour les parents. Comment agir face aux écrans.

3 Après-midi jeux de société d'octobre à décembre avec en moyenne 7 participants.

La complémentarité avec les actions existantes gérées par les collectivités et autres associations est de mise, tout comme le partenariat. C'est pourquoi des comités d'échanges sont mis en place avec les habitants volontaires, bénévoles des associations, élus et partenaires pour co-construire. De nouvelles actions vont être mises en place pour 2025. Nous sommes confiants quant au nombre de participants qui va s'accroître. Les communes sont associées aux projets, le défi futur à relever ensemble et de trouver des lieux définitifs, mieux adaptés au développement à venir.

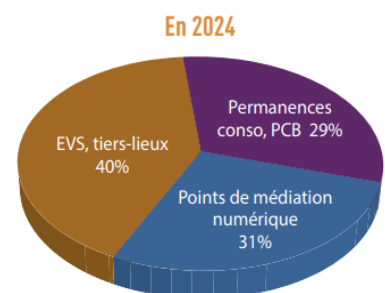


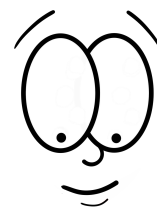
LES STRUCTURES DE PROXIMITÉ

Essentielles au lien social dans les territoires

Les équipements de l'Animation de la vie sociale (AVS) telles que les Espaces de vie sociale (EVS), centres sociaux et Relais Familles sont des structures de proximité importantes en milieu rural. Lieux hybrides, ils proposent une multitude d'actions autour de la culture, des loisirs et du sport, des services d'accompagnement à la parentalité, de soutien aux publics fragilisés, des échanges citoyens... En 2024, avec l'appui du cabinet Eexiste, la fédération nationale a conduit une enquête auprès du réseau pour mieux comprendre l'organisation et le fonctionnement de ces structures de proximité et pour connaître leur impact sur les territoires et leurs habitants.

En complément des services aux familles classiques qui relèvent du secteur de l'action sociale ou de l'animation tels que les établissements d'accueil du jeune enfant, les accueils de loisirs, ou l'aide à domicile pour personnes dépendantes, Familles Rurales compte près de 350 lieux d'accueil et structures de proximité. Ils peuvent être classés en huit catégories selon leur agrément ou label, externe ou interne : espaces de vie sociale (EVS) et centres sociaux agréés par la CAF, tiers-lieux, Relais Familles, Points de médiation numérique (PMN), permanences consommation (labels internes), enfin Points conseil budget (PCB) et Espaces France services agréés par l'État (maisons ou bus).





Une enquête nationale sur les structures de proximité

Entre juillet et décembre 2024, le cabinet Eexiste, mandaté par la fédération nationale, a mené une enquête nationale sur les structures de proximité, via un questionnaire en ligne et des entretiens. 130 structures de 39 départements ont répondu au questionnaire. Les résultats ont été croisés avec des typologies et des études récentes sur les territoires ruraux

Des réponses sur mesure aux fractures de la société

Les deux-tiers des lieux fonctionnent en pluriactivités avec différents labels, les autres en monoactivité. Les combinaisons doubles les plus fréquentes sont EVS et PMN, Permanence consommation et PMN, tiers-lieu et EVS. Cette pluriactivité a des avantages : elle permet d'apporter une **réponse globale aux besoins**, et d'augmenter ainsi de manière significative la fréquentation de ces structures.

La moitié des lieux a un **rayonnement au-delà de la commune** et 22% proposent des activités en itinérance. Celles-ci portent principalement sur l'accompagnement des personnes, le lien social et l'inclusion numérique. Ces lieux apportent donc des réponses sur-mesure aux différentes fractures de la société.

Si les activités s'adressent à toutes les familles, **les seniors de plus de 60 ans** constituent une large majorité des usagers. Mais d'autres **publics fragiles** représentent une part croissante (familles monoparentales, ménages précaires...). Toutefois, le profil des usagers peut dépendre des problématiques et des spécificités du territoire.

Contribution à la participation citoyenne

Tous les lieux estiment contribuer à la dynamique et au développement de leur territoire, essentiellement au **lien social et au vivre-ensemble** (82%), l'accès aux services essentiels (70%), l'inclusion numérique (65%) et l'accès à la culture et aux loisirs (59%). Les structures ont été questionnées sur leurs impacts sociaux, citoyens, culturels, économiques et écologiques. 94% des lieux pensent contribuer à la participation citoyenne en **favorisant l'engagement et le bénévolat**. C'est sur le dynamisme économique et la transition écologique que ces lieux de proximité se montrent plus nuancés.

Cette enquête donne à Familles Rurales des pistes de réflexion et de travail. Deux webinaires de restitution des résultats et d'échange sur le développement de Familles Rurales sont programmés en janvier 2025.

Les structures de proximité

- Espaces de vie sociale (EVS)
- Centres sociaux
- Tiers-lieux
- Relais Familles
- Permanences Conso
- Points Conseil Budget (PCB)
- Points de médiation numérique (PMN)
- Espaces France services

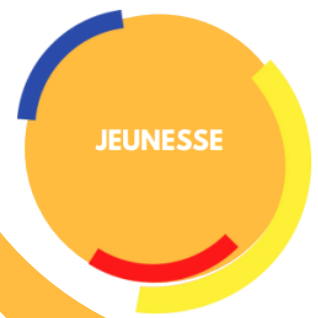
La Semaine Bleue « c'est 365 jours pour agir, 7 jours pour le dire ! »

Semaine nationale des retraités et des personnes âgées. Elle a pour vocation de valoriser la place des aînés dans notre société et l'importance des liens entre les générations. Chaque année, des actions sont organisées autour d'une thématique.



Dans la Marne, le comité de pilotage réunissant une vingtaine de bénévoles des associations Familles Rurales, accompagnés de 2 professionnels, a organisé 5 événements réunissant entre 60 à 188 personnes : ateliers et défilés, spectacles et repas dansant, ateliers intergénérationnels et marches pédestres sur le secteur sud-ouest du département.

LA MOBILISATION POUR L'ENGAGEMENT CITOYEN DE LA JEUNESSE



Un état des lieux dans les associations a été réalisé en 2024, afin de mesurer les actions réalisées par et pour les jeunes de 12 à 25 ans par le réseau Familles Rurales.

- 30 associations proposent des activités ou actions destinés au 12 ans - 17 ans
- 4 associations ont un administrateur de -25ans
- 10 associations ont des bénévoles de -25ans
- Les associations proposant un club ados sont en lien avec un Accueil Collectif de Mineurs

L'ambition pour 2025 est d'impulser des actions collectives pour faire réseau. Des pistes d'actions au sein des EVS, avec des rencontres inter club ados, la participation d'un groupe de jeunes, aux journées jeunesse, organisés par la Fédération nationale, en juillet et la création d'un Comité départemental des jeunes.



- **Le Raid'Air Aventure 2024**

Comme les années précédentes, cette action a permis de privilégier la relation parents/ados, de leur permettre de s'accorder du temps mutuellement loin du quotidien, des écrans, etc. Ceci à travers des activités sportives et ludiques.



40 participants (30 jeunes et 10 parents) sont partis de Saint-Hilaire-le-Grand le samedi 18 mai, pour arriver le soir à Livry-Louvercy.

Le dimanche 19 mai 2024, ils sont repartis vers Suippes pour revenir au point de départ.

Au total 85 kilomètres parcourus. 5 réunions du comité de pilotage ont eu lieu.

Un grand merci aux associations Familles Rurales de Livry-Louvercy, Somme-Suippe, La Cheppe-Bussy, Saint-Hilaire-Jonchery-Souain et Jonchery-sur-Vesle et environs pour leur participation active.

S'engager pour l'avenir des jeunes ruraux

Familles Rurales agit pour offrir aux jeunes des opportunités concrètes d'engagement, de développement personnel mais aussi professionnel.

Refonte de la stratégie Jeunesse : un travail collaboratif !

En 2024, une nouvelle stratégie a été coconstruite avec les référents Jeunesse et le Conseil National des Jeunes (CNJ). L'objectif ? Adapter l'accompagnement aux réalités des jeunes ruraux. Trois axes majeurs ont été définis :

- Parcours adaptés pour chaque tranche d'âge : 11-15 ans, 16-25 ans, 25 ans et plus ;
- Passerelles pour créer des liens forts entre les jeunes, quel que soit leur âge, pour partager des expériences et grandir ensemble ;
- Rassemblements physiques biennaux ou triennaux pour renforcer la cohésion nationale et favoriser l'échange de bonnes pratiques entre les jeunes des différentes régions.

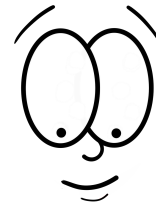
Pour des jeunes engagés

Avec près de 200 jeunes volontaires engagés dans le réseau, le Service Civique est un moteur de l'action pour l'engagement des jeunes en milieu rural. En 2024, de nouveaux tuteurs ont été formés pour renforcer l'accompagnement de ces jeunes volontaires et leur permettre de vivre des expériences d'enrichissement personnel et collectif.

Par ailleurs, la Masterclass Gouvernance et Engagement (MaGE) a permis de sensibiliser les jeunes aux enjeux écologiques actuels, en abordant notamment la notion d'éco-anxiété, et en leur offrant des outils pour s'engager activement dans la lutte contre le changement climatique.

Prévention et bien-être des jeunes

En 2024, des formations spécifiques ont été mises en place pour les référents Jeunesse sur la **prévention des violences sexuelles et sexistes**. Un programme de prévention en santé mentale visant à fournir des outils pour mieux comprendre et accompagner les jeunes face aux défis émotionnels et psychologiques a été également déployé. Une initiative cruciale dans un contexte où la santé mentale des jeunes est plus que jamais un défi majeur.



Regard de la
Fédération Nationale

En 2024
• 6000 jeunes engagés
• Près de 200 volontaires Service Civique
• 7 jeunes engagés lauréats de la MaGE



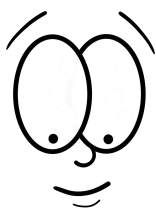
LE SOUTIEN QUOTIDIEN AUX ASSOCIATIONS

Les professionnels ont assuré réunions et Conseils d'administration au sein des associations locales afin de les accompagner dans la gouvernance ou le suivi d'activités et montage de projets.

La mise en réseau des organisateurs d'Accueils de loisirs a eu lieu en mars avec trois réunions qui ont réunis 31 responsables associatifs et directeurs de 18 associations. Ce fut l'occasion de rappeler les modalités administratives vis-à-vis de la SDJES, la gestion des contrats de travail et présenter un nouveau manuel de procédure interne demandé par la CAF.

39 visites de soutien sur les 45 organisateurs ont eu lieu durant l'été sur les accueils de loisirs.

Le Conseil d'administration s'est mobilisé pour se rendre aux assemblées générales des associations locales. 35 rencontres ont eu lieu, une opportunité pour pouvoir échanger sur les liens avec la Fédération et valoriser les actions des associations.



Concrétisation de la fusion de la Convention Collective Nationale Familles Rurales

Par arrêté d'extension du 24 juillet 2024, publié au Journal Officiel le 6 août dernier, les Branches Éclat, Familles Rurales et de la Pêche de loisirs et Protection du milieu aquatique ont fusionné leur champ d'application professionnel et territorial. Depuis le 7 août 2024, la période des cinq ans, dédiée à la négociation d'accords sur les trois branches, est officiellement ouverte. Objectif visé : procéder à une **harmonisation des dispositions communes**.

Dans ce cadre, les partenaires sociaux ont conclu un premier accord relatif au paritarisme applicable au 1er janvier 2025. Deux nouveaux accords concernant la formation professionnelle et la durée du travail devraient voir le jour en 2025.

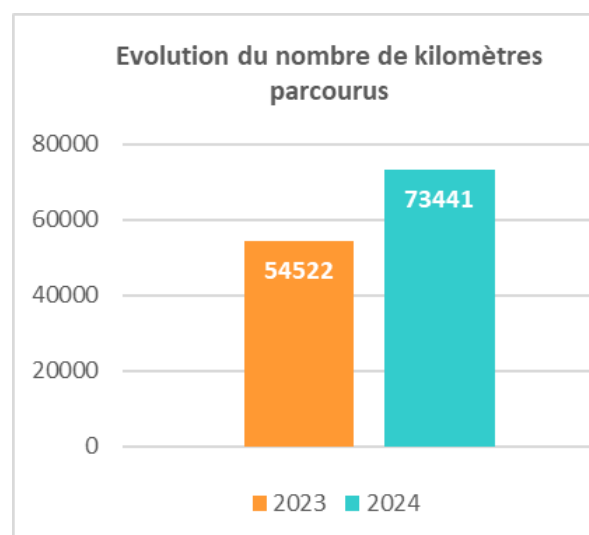
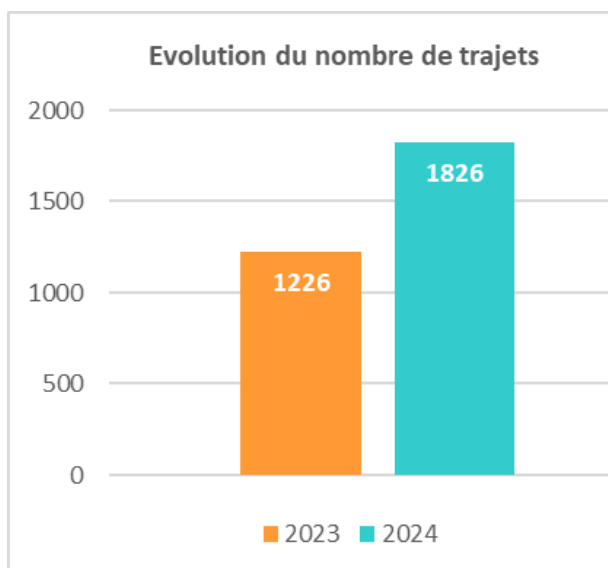
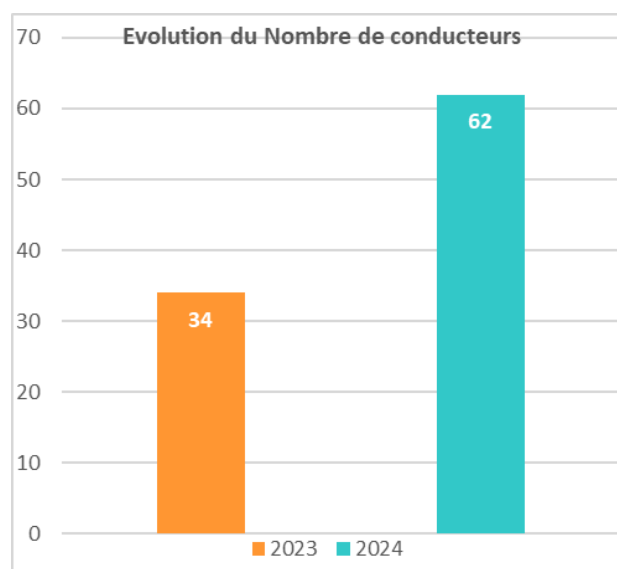
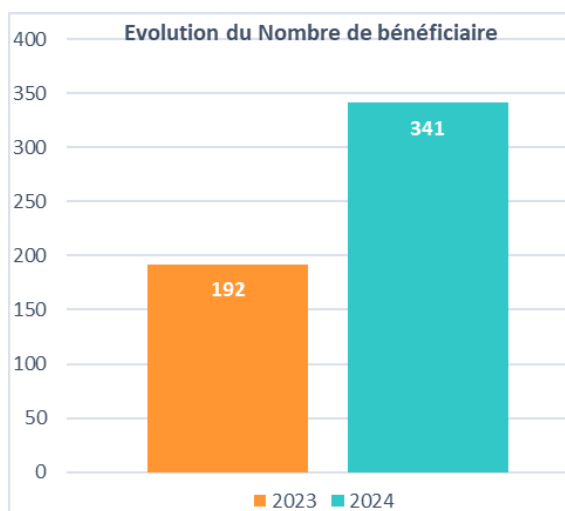
À l'issue des cinq années, les structures employeurs qui composent le Mouvement appliqueront la convention collective de rattachement Éclat (IDCC 1518), incluant les accords qui auront pu être conclus d'ici là.

Autre conséquence de cette fusion, depuis le 7 août 2024 les structures ayant pour activité principale la petite enfance (crèches) ou l'aide à domicile, se doivent d'appliquer la convention collective de leur activité principale, respectivement les conventions collectives nationales de la branche professionnelle des Acteurs du lien social et familial (Alisfa) et de la branche de l'Aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile (BAD).

Plusieurs réunions des cadres des services de la Vie Associative et de l'Aide et Soins à Domicile ont eu lieu autour d'un objectif commun : accompagner davantage les personnes aidées et isolées par des actions de prévention, de solidarité et de lien social.

• L'Evolution de la Mobilité solidaire

Le dispositif Mobilité solidaire a connu une très forte progression en 2024, favorisée par la création de 5 postes de chargés de territoire. Afin d'avoir une meilleure connaissance de la situation et des besoins des bénéficiaires SAAD et personnes de plus de 60 ans, 167 visites à domicile ont été réalisées pour les inscriptions.



- **La journée régionale Mobilité solidaire du jeudi 21 novembre 2024 à Dommartin-le-Saint-Père (52) lieu-dit La Scierie,**

Organisée par la Fédération Régionale Grand Est, ce rassemblement était destiné aux conducteurs bénévoles et élus. 20 conducteurs bénévoles ont pu profiter de divers temps, accompagnés de 7 salariés du Service de la Vie Associative.



Avec le soutien de la conférence des financeurs, un programme a été mis en place en direction des séniors

- **Des actions numériques** : 35 participants avec 4 associations Familles Rurales
 - Association de Baye
 - Association d'Isle sur Suippes
 - Association Les Peupliers
 - Association de Val des Marais et Pierre Morains
- **Des ateliers bien être** : 32 participants avec 4 associations
 - Association de Plivot atelier de micro massage : 9 participants
 - Association de Frignicourt atelier yoga du rire : 10 participants
 - Association Les Broussy atelier gym adaptée : 7 participants
 - Fédération service d'Aide à domicile atelier réflexologie : 6 participants
- **Des ateliers J'envis'âge ma retraite** : animé par une psychologue et une médiatrice familiale de l'UDAF _ 75 participants
 - Agir et Aider à l'EVS de Courtisols
 - Agir et Aider à l'EVS de Suippes
 - Agir et Aider à l'EVS de Moussy
 - Agir et Aider l'EVS de Fère Champenoise
 - Comment sortir de la routine du quotidien "la place des Grands Parents" à Montmirail
 - "La retraite : Kesako ?" à Bazancourt





Activité 2024

Au 1er janvier 2022, la France compte 65,6 millions d'habitants en France métropolitaine et 2,2 millions dans les départements Outre-mer, selon les dernières données de l'Insee. Les personnes âgées d'au moins 65 ans représentent 21% de la population (Insee, 2022).

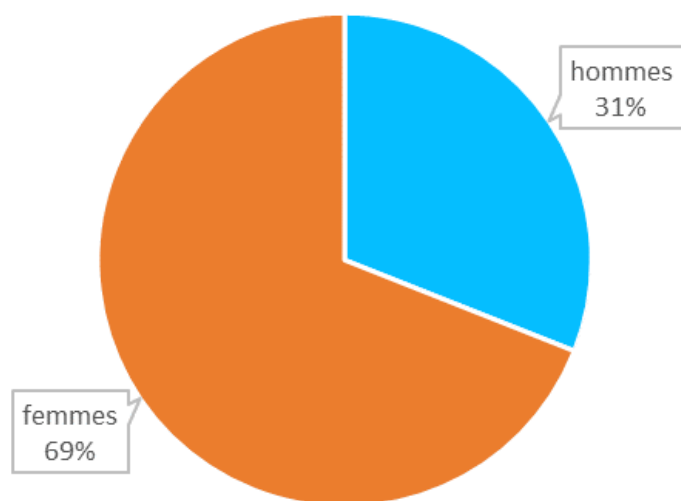
Les personnes âgées sont la population dont la croissance sera la plus forte dans les années à venir : elles seront 20 millions en 2030 et près de 24 millions en 2060. Les plus de 85 ans seront 5 millions en 2060.

En 2070, selon l'Insee, la France aurait alors 76,4 millions d'habitants, soit 9,3 millions de plus qu'aujourd'hui. La part des 65 ans et plus dans l'ensemble de la population devrait passer de 20 à 29 %, ce qui représente un mouvement important pour notre démographie. Cela soulève donc de nombreuses questions concernant la dépendance, la santé, l'habitat, l'isolement.

En 2024, 575 nouveaux usagers ont été accompagnés sur les 2052 au total.

- **Répartition des usagers par sexe**

Comme indiqué dans le schéma gérontologique 2024-2029 du Conseil départemental de la Marne, 26% de la population de la Marne a 60 ans et plus. Les femmes représentent 56.6% des habitants de plus de 60 ans.



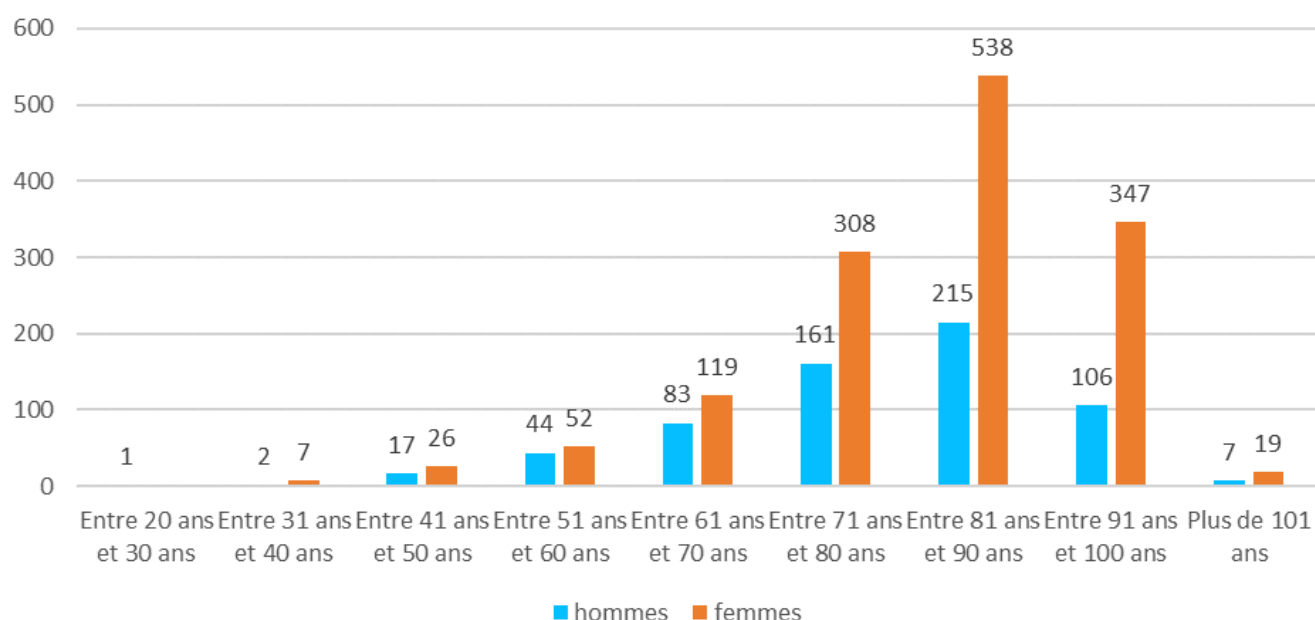
Concernant les usagers accompagnés, 69 % sont des femmes contre 31 % des hommes.

Parmi nos usagers de plus de 60 ans, la proportion de femmes est de 70 % ce qui est supérieure à la moyenne départementale.

- **Répartition des usagers par tranche d'âge**

Selon le schéma gérontologique, l'indice de vieillissement de la population, en 2023 est de 88.1 dans la Marne, contre 69.9 en moyenne pour le région Grand-Est et 90.3 pour la France métropolitaine.

La Marne peut être considérée comme un département vieillissant puisque le nombre de personnes de 65 ans et plus, pour 100 personnes de moins de 19 ans est proche de la moyenne nationale.

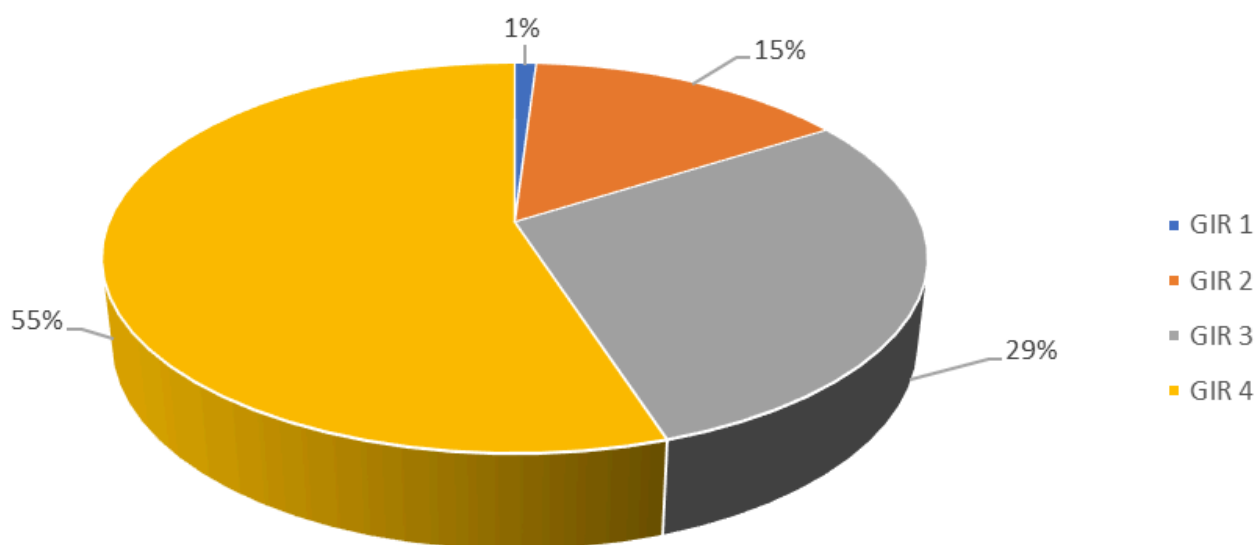


L'espérance de vie de vie des femmes marnaise est supérieure à celle des hommes. Une femme marnaise peut espérer vivre 87.5 ans, soit 4.7 ans de plus qu'un homme.

La majorité de nos usagers se situent dans la tranche d'âge entre 81 et 90 ans. 347 femmes ont entre 91 et 100 ans et il y a 26 usagers de plus de 100 ans : 19 femmes et 7 hommes. Ce qui correspond bien aux statistiques INSEE.

• Typologie des usagers

De façon systématique, l'ouverture d'un plan aide est déterminé par l'évaluation du niveau de dépendance de l'utilisateur à partir de la grille AGGIR. Cette grille permet de noter tous les actes de la vie courante que la personne est capable d'accomplir seule, sans aucune aide, mais également ses facultés psychiques.



De cette observation découle un classement dans un des 6 niveaux de dépendance, les GIR, pour groupes iso-ressources. Le GIR 1 correspond au niveau de dépendance le plus élevé. Ce qui implique une assistance permanente du fait d'une altération lourde des capacités physiques et psychiques. À l'opposé, le GIR 6 est le niveau de dépendance le plus faible dans lequel la personne âgée est entièrement autonome dans les actes de la vie courante.

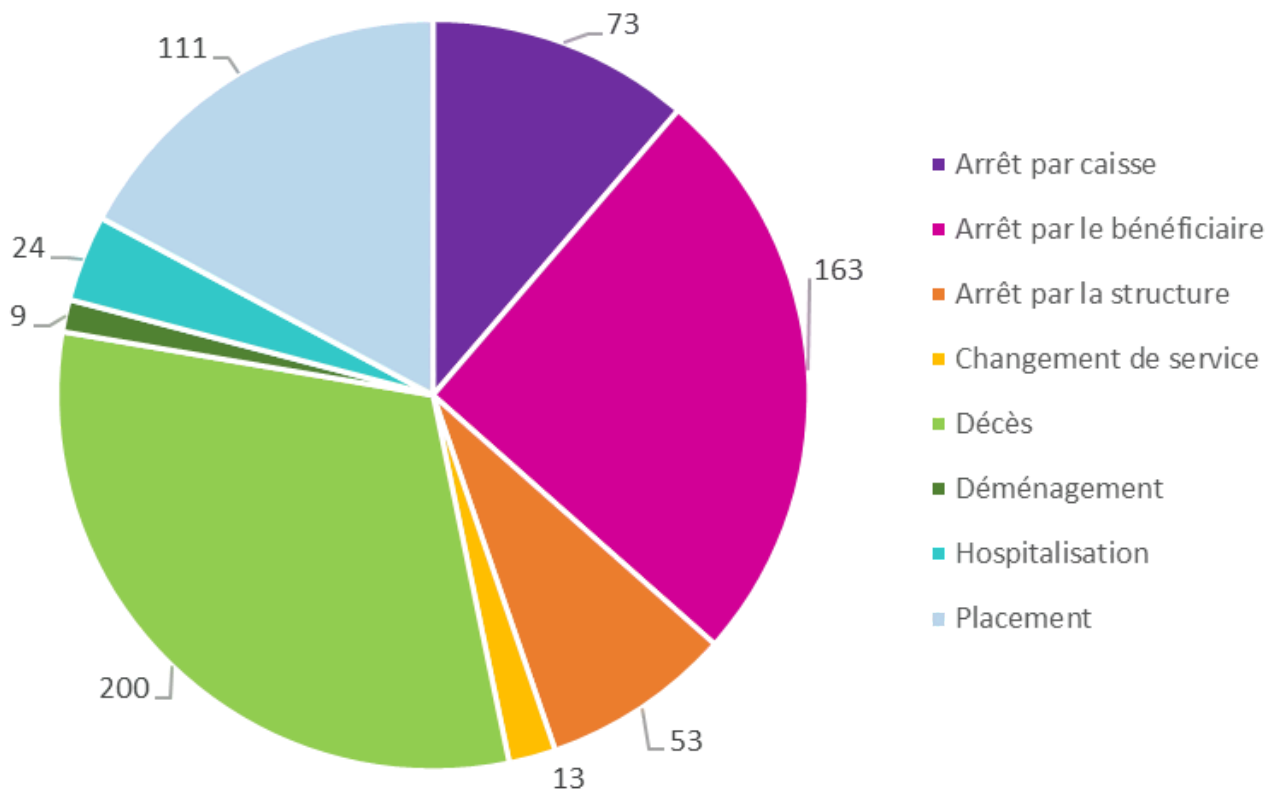
La moitié de nos usagers sont en GIR 4, ce qui correspond à un niveau de dépendance partielle.

Par exemple, la personne âgée ou handicapée concernée est capable de se déplacer seule à l'intérieur de sa maison. Elle aura besoin d'aide, cependant, pour se lever ou se coucher.

Le GIR 4 désigne également les personnes âgées qui ont besoin d'aide pour réaliser leur toilette et la préparation de leurs repas.

Le GIR 4 est mesuré selon les capacités de la personne à se mouvoir dans son intérieur. Des scènes de la vie quotidienne sont également proposées à la personne concernée par l'évaluation pour mesurer ses capacités cognitives, et de motricité : s'orienter sur un plan par exemple, ou réaliser des tâches ménagères participant à l'entretien de son domicile.

- **Motifs de sortie**



646 usagers sont sortis des effectifs en 2024 contre 575 entrées.

Les décès représentent 31 % des motifs de sortie ; 17 % les placements.

Il y a 25 % des sorties qui sont à l'initiative de l'utilisateur, la plupart correspond à la fin des prises en charge ARDH suite à une hospitalisation. En effet une aide peut être accordée par une mutuelle ou autre organisme, suite à une hospitalisation et pour une courte durée.

Parmi les 163 bénéficiaires, nombreux sont ceux à taux plein afin de prétendre essentiellement à des prestations ménagères et pour qui l'augmentation du tarif horaire les amène à arrêter la prestation.



- **Réalisation**

Ce sont **263 708 heures** qui ont été réalisées en 2024 contre 264 570 heures en 2023, soit une baisse de 862 heures et une baisse de 6 % de l'activité prévue.

Notre objectif de 280 000 heures n'est pas encore atteint cette année.

Le service Châlons rural a vu son activité augmenter, tandis que les secteurs Sparnacien et Vitryat ont vu leur activité baisser sur certains territoires. Plusieurs explications possibles : la concurrence avec l'installation de prestataires privés, les difficultés de recrutement qui ne permettent pas de prendre toutes les nouvelles demandes et engendrent l'annulation d'interventions.

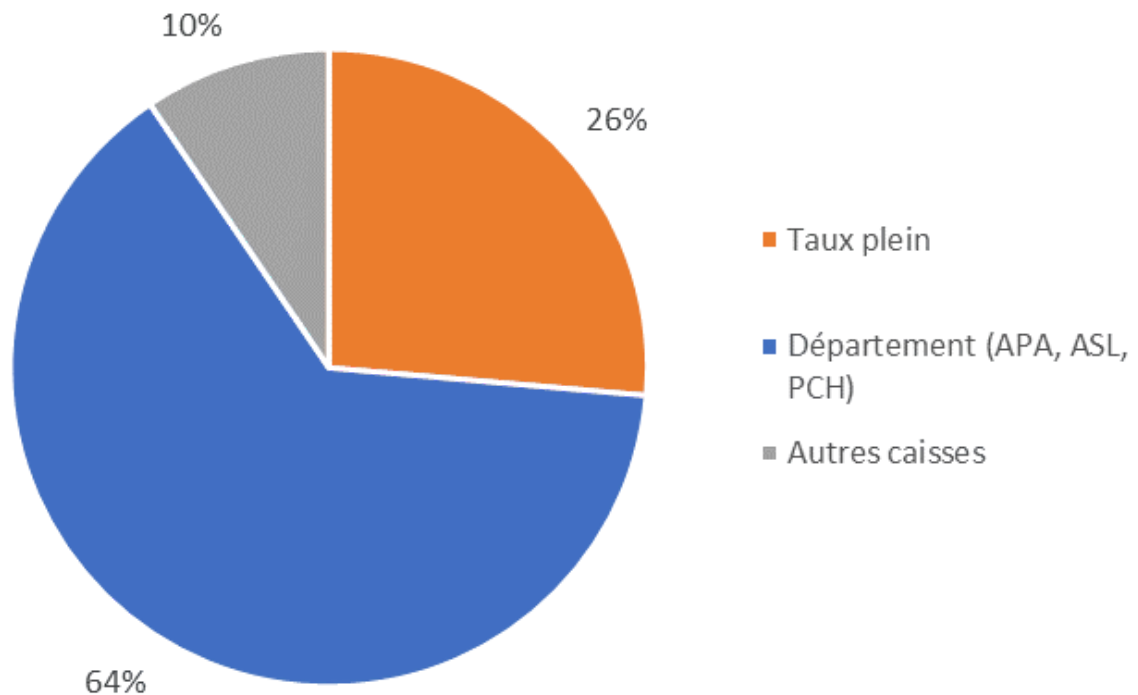
1 Million de kilomètres parcourus pour réaliser les interventions, soit une augmentation de 11 % par rapport à l'année passée.

Cette augmentation est liée :

- mise à disposition 7 véhicules sans permis, à des salariées qui auparavant se déplaçaient à vélo ou en transport en commun ;
- éloignement du lieu d'habitation des nouveaux usagers ;
- augmentation des remplacements liée aux absences de salariées.



- **Financement**



En France, 7,7 % de la population âgée de 60 ans et plus, sont bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) au 31 décembre 2018, soit 1,3 million de personnes (CNSA 2020).

Parmi elles, 777 629 vivent à domicile et 548 003 sont en établissement sur une population de 60 ans et plus, estimée à 17,2 millions.

Cette allocation est versée aux personnes âgées pour leur permettre de payer les dépenses nécessaires au maintien à domicile ou une partie du tarif dépendance des établissements médico-sociaux (notamment les Ehpad).





- **Ressources Humaines**

<u>Effectif Global au 31 décembre 2024 - SAAD</u>	
Nombre de salariés en CDI	257
ETP	183,69
Nombre de contrats CDD	302

Nombre d'entrées / sorties en 2024 - SAAD	
Entrées CDI	50
Sorties CDI	47

Le Turn-Over est de 28,02 % en 2024.

Les 302 contrats CDD concernent 75 salariés.

EN 2024, 191 salariées ont été en arrêt maladie soit un volume de 40 720 heures. Afin d'assurer les interventions, des recrutements en CDD ont eu lieu et des avenants temporaires à la hausse ont été proposés aux salariées en poste.

En 2024, afin d'assurer la continuité de service, nous avons pu expérimenter les CDD multi-remplacement pour motif de congés. Une salariée pouvait dans un même contrat remplacer deux salariés en CP.

Suite au départ de deux responsables de secteur, une assistante planning a été nommée sur un des postes et ce à nouveau afin de promouvoir le parcours professionnel en interne et un recrutement externe a eu lieu.

Deux assistantes planning ont pris leur fonction respectivement en juin et en octobre 2024.

Suite au départ de deux responsables de secteur, une assistante planning a été nommée sur un des postes et ce à nouveau afin de promouvoir le parcours professionnel en interne et un recrutement externe a eu lieu.

Deux assistantes planning ont pris leur fonction respectivement en juin et en octobre 2024.

En septembre 2024, nous avons pu créer avec l'autorisation du Conseil Départemental **un poste d'assistante de direction** diplômée en action managériale afin de soutenir la directrice adjointe dans ses missions et en vue de la réorganisation en service autonomie.





Dotation qualité

Depuis 2023, le Conseil départemental nous accompagne, par le financement d'une dotation qualité :

Améliorer les conditions de travail des intervenants :

- 8 564 heures de pied levé
- 310 salariés

Valoriser la disponibilité des salariés à accepter un changement de planning dans un délai de prévenance inférieur à 24 H.

Promouvoir l'accompagnement de personnes dont le profil de prise en charge présente des spécificités :

- 70 intervenantes ont bénéficié de la prime de tutorat
- 14 accompagnements par mois

Valoriser l'engagement de nos salariées dans l'accompagnement des nouvelles salariées et des stagiaires afin de favoriser la prise de poste et ainsi la fidélisation.

Valoriser la reconnaissance de la transmission de savoirs faire et savoir être de nos intervenantes les plus expérimentées

Promouvoir l'accompagnement de personnes dont le profil de prise en charge présente des spécificités :

L'augmentation de 0.60 ETP de responsable de secteur a permis :

- 697 Visites à Domiciles réalisées :
 - 249 relatives à la présentation du service et la mise en place d'interventions
 - 423 relatives à la qualité de service, suivi et réévaluation des plans d'aide
 - 25 relatives à des réclamations

Promouvoir le lien avec les usagers par des visites à domicile systématique pour une première demande et 1 fois par an pour un suivi qualité.

Favoriser le déplacement des salariées par la mise à disposition de 8 véhicules sans permis et 3 véhicules thermiques :

- 6 des 8 véhicules sont attribués à une salariée fixe et les 2 autres véhicules sont prêtés aux salariées qui en ont besoin.
- 140 000 kms parcourus
- 25 salariées qui en ont bénéficiés de prêt de véhicules thermiques

Permettre aux salariés sans permis d'étendre leur territoire d'intervention et d'optimiser leur temps de déplacement,

Permettre aux salariés de continuer à travailler en l'absence de véhicule personnel.

Lutter contre l'isolement :

- 5 chargés de territoire au plus près des territoires et des associations
- Implantation d'Espaces de Vie Sociale
- La mobilité solidaire au service des usagers SAAD

Promouvoir le lien social pour les personnes âgées les plus isolées par des activités sur les EVS, par la mise en place d'évènements.

Mettre en place des visites à domicile dans le cadre de la mobilité solidaire.

Favoriser un travail interservices visant à promouvoir l'offre de prévention à destination des personnes.

A retenir

- **Valorisation de l'engagement des intervenantes à domicile** : Prime de remplacement au "Pied-levé" et Prime de "Tutorat" pour l'accompagnement de nouveaux salariés
- **Mobilité des salariés** : financement de 8 véhicules sans permis et 3 véhicules thermique
- **Rencontre et dialogue avec les usagers** : 697 visites à domicile
- **Lutte contre l'isolement** : création de 5 postes de chargés de territoire ; travail interservices SAAD/Vie Associative ; ateliers thématiques sur la prévention des seniors ; développement de la Mobilité solidaire



Activité 2024

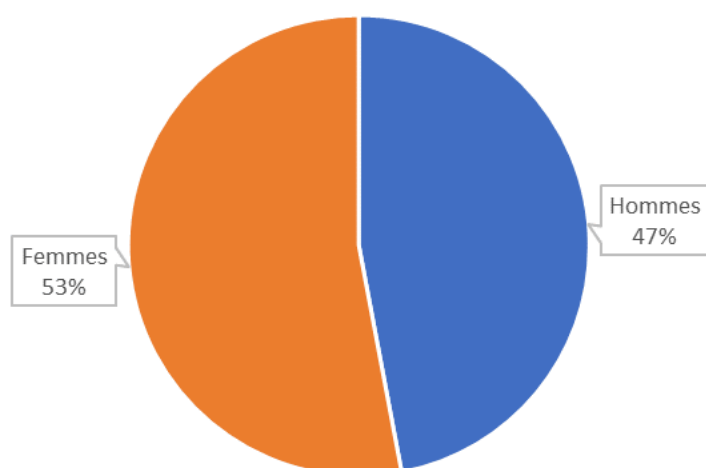


Les taux d'occupation SSIAD ont augmenté en 2024 : la moyenne est de 75 % contre 68 % en 2023.

Cette augmentation s'explique par l'augmentation des ETP sur le SSIAD COM et SEM qui ont désormais une équipe au complet en 2024. Le SSIAD de Châlons rural a en 2024 encore 2 postes vacants.

En 2024, ce sont **219** patients qui ont été accompagnés.

- **Répartition des patients par sexe**



Sur 219 patients, il y a 116 femmes et 103 hommes.

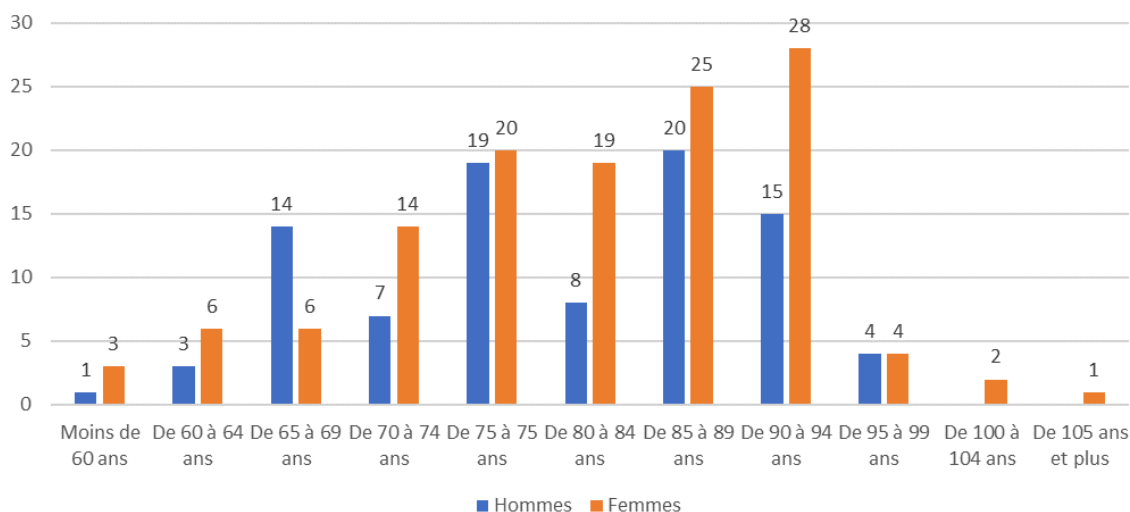
Le pourcentage de femmes est inférieur aux données INSEE inscrites au schéma gériatrique.

84 usagers sont sortis des effectifs en 2024 contre 111 entrées.

• Répartition des patients par tranche d'âge

La majorité de nos patients se situe dans les tranches d'âges entre 85 et 94 ans.

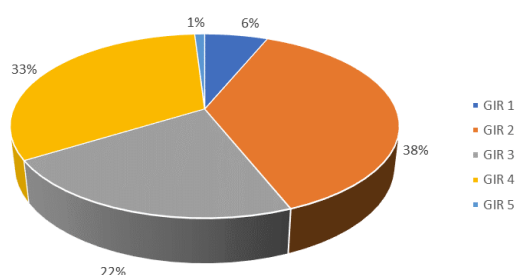
La fédération compte également 3 patientes centenaires.



Selon l'étude de la Direction de l'action sociale, l'âge moyen des patients SSIAD est de 82 ans et 5 mois.

Près de la moitié des bénéficiaires ont entre 80 et 99 ans et 19 % ont 90 ans ou plus, ce qui correspond bien à nos données.

• Répartition des patients par tranche d'âge



La majorité des patients est en GIR 2 et GIR 4 ; ce qui correspond aux données issues des tableaux de bord de l'Agence Nationale de la Performance Sanitaire pour qui 32 % des patients SSIAD sont en GIR 4 et 31 % en GIR 2.

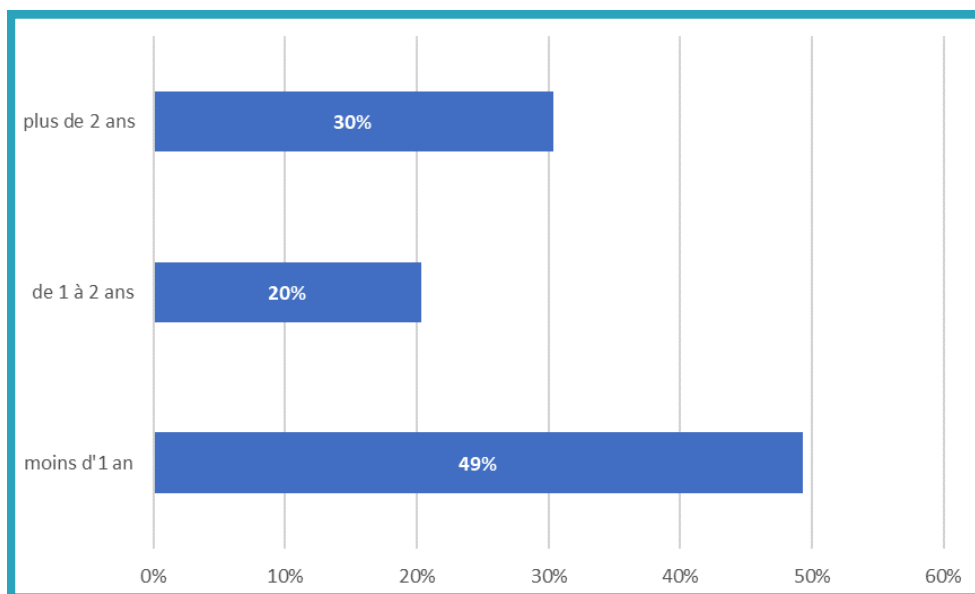
Le GIR 2 regroupe deux catégories majeures de personnes âgées :

- celles qui sont confinées au lit ou au fauteuil, dont les fonctions mentales ne sont pas totalement altérées et qui nécessitent une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante,
- celles dont les fonctions mentales sont altérées, mais qui ont conservé leurs capacités à se déplacer.

Les aides-soignantes interviennent pour réaliser les toilettes au lit et autres soins de nursing, effectuer les transferts du lit au fauteuil avec le matériel médical adapté. Les soins eux sont effectués par des Infirmiers Libéraux conventionnés avec la Fédération.

Les patients en GIR 4 relèvent du SSIAD de par leur pathologie qui nécessite des soins spécifiques et non de par leur dépendance.

- **Durée moyenne des séjours**



La durée initiale de prise en charge en SSIAD est de 30 jours renouvelable par période de trois mois

Selon la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES,) la durée de suivi moyenne par les SSIAD est de 8 mois pour les patients âgés de plus de 60 ans, ce qui correspond à la majorité de nos prises en charge.

- **Ressources Humaines**

Effectif Global au 31 décembre 2024 - SSIAD	
Nombre de salariés en CDI	43
ETP	33,75
Nombre de contrats CDD	13

Nombre d'entrées / sorties en 2024 - SSIAD	
Entrées CDI	8
Sorties CDI	3

Le Turn-Over est le pourcentage entre les départs et les entrées dans l'association sur l'effectif global. En ce qui concerne les services SIAAD, **le Turn-Over est de 16,28 % en 2024.**



Sur les 8 entrées, 4 ont pris leur fonction sur le SSIAD Centre-Ouest Marnais et permettent à l'équipe d'être au complet. 3 ont rejoint le SSIAD de Châlons rural et 1 le SSIAD Sud-Est Marnais.

La réforme du diplôme Aide-soignant entraine la nécessité pour les aides-soignantes diplômées avant 2011 d'actualiser leurs compétences en suivant une formation de 3 jours dispensée par l'Institut de Formation en Soins Infirmiers de la Croix rouge de Châlons.

En 2024, 12 aides-soignantes ont réactualisé leurs compétences et 9 réaliseront cette formation en 2025.

A retenir

	• Augmentation du taux d'occupation = 75 % • Equipes aux complets pour les secteurs Centre-Ouest et Sud-Est Marnais • 219 patients accompagnés • 111 entrées pour 84 sorties • 43 CDI au 31 décembre 2024 • Effectif de 33.75 ETP • Tranche d'âge entre 85 et 94 ans, avec 3 centenaires • 31 % de GIR 2 et 32 % de GIR 4
	• 8 CDI embauchés pour 3 sorties • Actualisation des compétences des aides-soignantes • 13 CDD de remplacement sur l'année • Durée moyenne de prise en charge 1 an
	• 16.28 % de Turn-Over

LA PROFESSIONNALISATION DES SALARIÉS

21 sessions de formation :

- 20 actions pour le service accompagnement à domicile :
 - Action de formation obligatoires
 - Actions de formation adaptation aux métiers
- 1 action de formation individuelle service support (BTS)
- 134 personnes de formées
- 1 784 heures formation

Montant des actions : 3

- 7 920 € coût pédagogique
- coût total 72 424,46 €

Prise en charge à 100 % par l'OPCO avec une répartition entre le budget conventionnel et le fond conventionnel, 1 action avec un reste à charge.

EVÈNEMENTS



• Moment Bien-être

Le 24 octobre 2024, le service Châlons rural a organisé une séance bien-être « **Un temps pour soi** », avec l'intervention de Madame Sandrine LAPIE, sophrologue. Cette séance, visait à apaiser les tensions au sein de l'équipe d'aide à domicile du secteur de Sainte-Menehould.

Les aides à domicile ont participé à diverses activités de relaxation sur des tapis de sol, dans la salle de réunion de l'hôpital. Parmi les exercices proposés, il y avait des activités en duo, des massages de main pour soulager les points de tension, et un peu de réflexologie. Cela a permis à chacune de se détendre et de passer un moment agréable ensemble.

Bien que certains membres de l'équipe aient été réticentes au départ, elles ont toutes fini par apprécier cette parenthèse de bien-être.

D'ailleurs, plusieurs ont évoqué l'idée que ce type de moment pourrait être renouvelé plus souvent.

Nous nous engageons à ce qu'en 2025 ce genre de moment se généralisent, pour toutes les intervenantes à domicile dans le cadre de notre démarche d'amélioration des conditions de travail.

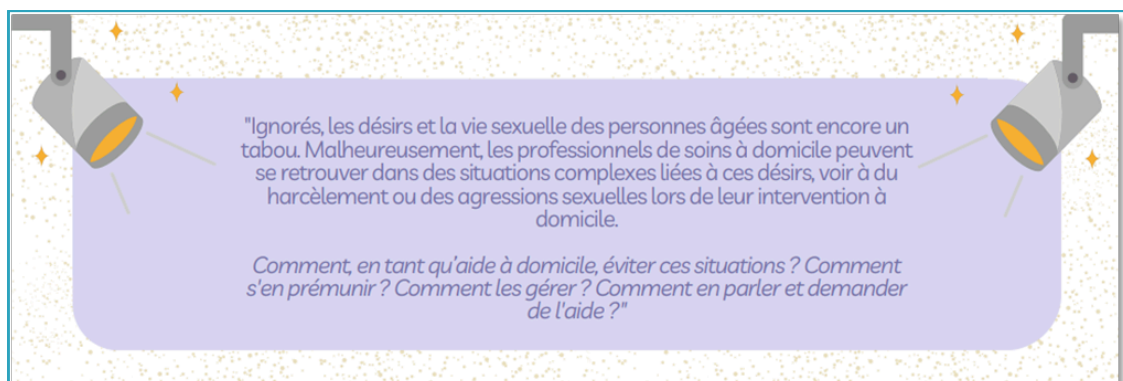
- « **Un temps pour soi** », avec l'intervention de Madame Sandrine LAPIE



- *L'équipes d'intervenantes à domicile de Sainte-Menehould avec l'équipe du service SAAD de Châlons-Rural*

- **Théâtre débat**

Le Conseil départemental a organisé le 3 octobre 2024, à Châlons-en-Champagne, un théâtre débat intitulé « **Une si délicate question** » qui a abordé la question de la sexualité des personnes âgées. Une occasion pour 10 de nos intervenantes à domicile et 3 de nos salariées des services supports d'échanger, de façon humoristique sur les difficultés rencontrées dans leur quotidien.



Le Conseil départemental prévoit de renouveler cet évènement sur 2025 sur une autre thématique.

La Fédération s'engage à mobiliser son personnel une nouvelle fois pour leur permettre d'y assister.

L'Union interview les équipes lors de l'installation du SAAD et SSIAD dans nouveaux locaux à Vitry-le-François.

JEUDI
18 JANVIER 2024

VITRY ET SA RÉGION

9

SERVICES

L'offre des aides et soins à domicile bientôt réformée

VITRY-LE-FRANÇOIS Les deux services de l'antenne locale de Familles rurales vont évoluer dans les mois à venir pour simplifier les démarches des personnes en demande de soins et d'aide à domicile.

SOULINE CARBILLET

Il y a un travail entre le Département et l'ARS (Agence régionale de santé). Nous avons deux ans pour nous mettre en conformité», lâche Vesper Gastineau, infirmière coordinatrice du service de soins infirmiers de l'antenne vitryate de Familles rurales. Alors qu'il fallait pousser les murs dernièrement, rue Aristide-Briand à Vitry-le-François, les équipes de l'association ont démenagé, minovembre, dans la rue du Mouton, sur le site de l'ancienne école de la Salle réhabilitée par Plurial Novilia. Cette nouvelle étape intervient en parallèle d'une restructuration de l'association qui découle de la publication d'un décret du Ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées datant de juillet 2023.

Actuellement, Familles rurales intervient en dehors de la Cité rose et se structure autour d'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) composé de 12 aides-soignantes (lire par ailleurs) et d'un service d'aide et d'ac-

compagnement à domicile (SAAD) regroupant une soixantaine de collaborateurs.

Le décret publié à l'été 2023 ambitionne de rattacher les SSIAD aux SAAD

«Les aides-soignantes permettent un maintien à domicile des personnes, évitent une hospitalisation, font de l'accompagnement de fin de vie en lien avec l'équipe mobile de soins palliatifs de l'hôpital de Saint-Dizier et favorisent également le retour à domicile», précise Vesper Gastineau. Les auxiliaires de vie, agents et employés à domicile sont, eux, chapeautés par le SAAD et remplissent des fonctions, outre le volet médical, d'entretien, d'aide aux préparations des repas, mais également de garde d'enfants et d'accompagnement aux rendez-vous extérieurs. «Nous travaillons en périphérie de Vitry-le-François sur un territoire divisé en quatre secteurs et



De gauche à droite, Laëtitia Aoutin (cheffe du service d'aide et d'accompagnement à domicile par intérim), Camille Garcia (assistante planning du SAAD) et Vesper Gastineau (infirmière de coordination du service de soins infirmiers à domicile).

nous gérons, en plus, ceux de Sézanne et Montmirail», détaille Laëtitia Aoutin, cheffe de service par intérim du SAAD.

Le décret publié à l'été 2023 ambitionne de rattacher les SSIAD aux SAAD. «Un service d'aide peut continuer à fonctionner sans service de soins infirmiers en revanche, un SSIAD doit, lui, être forcément rattaché à un SAAD», simplifie la cheffe de service. Renommé «Service autonome à domicile» par ce décret, ce pont entre les structures vise à simplifier les démarches des personnes. «Le décret vient d'être publié, relativise Laëtitia Aoutin, on est encore dans le flou [concernant l'organisation de ce nouveau service, NDLR]»

Pour autant, comme le soulignent ces deux professionnelles, les deux entités de Familles rurales travaillent déjà de concert lorsque les usagers du

SSIAD choisissent le SAAD de l'association comme prestataire. Cependant, le service de Vesper Gastineau collabore, sur le territoire, avec divers organismes et non pas uniquement le service d'aide et d'accompagnement de Familles rurales. «Les personnes qui ont besoin de soins pourront tou-

jours choisir leur prestataire», assurent-elles. Cette réforme vers le «Service autonome à domicile» doit se faire de manière progressive pour apporter une réponse coordonnée d'aides et de soins à domicile et ainsi maintenir davantage les personnes au sein de leurs foyers. ■

À la recherche d'aides-soignant(e)s

En tension, le secteur de la santé recherche des professionnels dans le monde hospitalier, les structures médicalisées, mais également au sein d'associations telle que l'antenne vitryate de Familles rurales. Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de cette dernière embauche des aides-soignant(e)s. «Actuellement, nous avons 38 personnes à charge pour une capacité totale de 49 personnes. Nous avons 11 personnes sur liste d'attente», indique l'infirmière coordinatrice Vesper Gastineau en charge du SSIAD. Il s'agit de postes à temps partiel avec des coupures en journée, des jours fériés et des week-ends travaillés. Vesper Gastineau le reconnaît «c'est un secteur peu valorisé», et contraignant. «Pendant le Covid, on s'est aperçu que les aides-soignantes étaient nécessaires. Pour autant, elles n'ont pas été mieux considérées après», regrette Laëtitia Aoutin.

EQUIPE SPECIALISÉE ALZHEIMER À DOMICILE

En 2024, 1037 séances réalisées pour 369 suivis. 68 nouvelles demandes nous ont été adressées en 2024.

L'ergothérapeute a été absente d'août 2024 à fin avril 2025 et a été remplacé de novembre 2024 à fin avril 2025.

Afin de diversifier l'accompagnement des Assistantes de Soins en Gériatrie, de nouveaux supports ont été achetés (jeux, carnet d'activités...)





Corine HAUTECOEUR

Directrice adjointe de la Fédération,
en charge du Financement

ENTRETIEN

2024 a été une année riche, avec la mise en place d'une politique générale de structuration administrative et financière pour Familles Rurales Marne. Concrètement, qu'est ce qui a changé dans votre fonctionnement en 2024 ?

La réflexion est là depuis un moment bien qu'on l'ait mise en œuvre en 2024. Nous avons réalisé un audit des services supports pour remettre à plat notre organisation avec l'aide d'un expert-comptable. Les collaborateurs ont également contribué aux travaux. Notre objectif est de mettre en place une nouvelle direction administrative et financière pour assurer une bonne gestion de notre structure. La démarche est toujours en cours.

Pourquoi était-il si important de mettre en place une véritable direction administrative et financière ?

Notre Fédération s'est beaucoup développée, notamment avec la perspective de la mise en place du service autonomie, l'ouverture du service SAAD Familles et des Espaces de Vie Sociale. Nous sommes une structure de 380 salariés, avec un budget de 13.5 millions d'euros, des activités différentes financées par plusieurs partenaires qui nous font confiance. Nous avons besoin d'être transparent avec eux et de maîtriser nos budgets. Il est nécessaire d'assurer un pilotage et une bonne gestion de nos services.

Qu'est-ce que ce nouveau fonctionnement plus structuré avec un pilotage important va changer pour vous et vos équipes ?

Nous essayons de moderniser nos outils. Nous nous sommes dotés d'un nouveau logiciel comptable. Nous allons aussi nous doter d'outils de reporting pour avoir des indicateurs de performance à suivre. Nous voulons être opérationnels le plus rapidement possible. Les nouvelles fiches de postes et les nouvelles délégations sont en cours de réalisation.

Vous fonctionnez sur fonds propres, mais aussi avec des financements extérieurs. Quels sont vos objectifs, vos enjeux ?

Nous avons des financeurs par activité et des charges communes. Nous devons donc piloter les services avec les financements des partenaires et répartir les charges communes pour établir l'équilibre. A ce jour, nous avons une gestion saine avec des fonds propres positifs. Nous devons néanmoins être vigilant à ce que la situation perdure. Rien n'est jamais acquis.

Que peut-on vous souhaitez pour 2025 ?

Que la structuration que nous mettons en place nous permette de trouver l'équilibre opérationnel et financier. Demain, seront associés les services administratifs, paie, facturation et comptables pilotés par une **D**irection **A**ministrative et **F**inancière.

LES ACTUALITÉS DE LA FÉDÉRATION

- **Vente de l'ancien siège social**

Une page s'est tournée pour la Fédération, avec la vente de l'ancien siège social, situé au 41 rue Carnot à Châlons-en-Champagne.



- **Préfiguration du nouveau service SAAD Familles**

De septembre à décembre 2024, la Fédération a préparé l'ouverture d'un nouveau Service d'Aide et d'Accompagnement des Familles, avec le soutien de la CAF.

- **Changement de convention collective**

Le 1er janvier, la Fédération a entamé la bascule vers la convention collective de la Branche de l'Aide à Domicile (BAD). Durant une année, nous avons appliqué le meilleur des deux conventions collectives pour les salariés en poste avant le 1er janvier et une application totale de la BAD pour les nouveaux salariés.

LE DÉVELOPPEMENT DE LA FÉDÉRATION



- **Fusion des services SAAD et SSIAD vers le service Autonomie**

Le décret du 13 juillet 2023 définit l'organisation des services autonomie à domicile (SAD).

Les SAD faciliteront la coordination et la création de passerelles entre les structures d'aide et de soins, permettant une réponse plus complète aux besoins des personnes, une simplification des démarches au quotidien avec un interlocuteur unique chargé d'organiser la réponse aux besoins d'aide et de soins des personnes.

Les services autonomie deviennent la porte d'entrée unique pour les usagers.

La Fédération disposant des activités aide et soins et ayant expérimenté le Service Polyvalent d' Aide et de Soins A Domicile (SPASAD), la transformation en service autonomie se concrétise par la réunion des deux activités en un seul service. Cette réforme est pour nous l'occasion de construire un nouveau modèle organisationnel.

Dès septembre 2024, accompagné par un cabinet conseil, nous nous attachons à mettre en concordance le cahier des charges du service autonomie avec l'organisation souhaitée afin de pérenniser cette offre aide et soins pour les prochaines années.

Nous avons pris appui sur les supports de l'Agence Nationale de la Performance sanitaire et médico-sociale (ANAP) concernant les fiches de poste, les outils de coordination.

Un organigramme a été défini ainsi que de nouvelles fiches de postes. Il identifie de nouvelles fonctions comme celle d'une directrice adjointe. Cette fonction vise à accompagner les équipes dans la coordination des parcours aide et soins, la réforme de la tarification SSIAD, le partenariat sur les Centres de Ressources Territoriaux.

La Fédération a été sollicitée par des SSIAD pour conventionner, afin qu'ils disposent de l'activité aide. Nous faisons le choix de ce partenariat pour 5 ans, afin de garantir sur les territoires cette offre aide et soins.

La directrice adjointe sera garante de l'effectivité des conventionnements avec trois centres hospitaliers et un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées et de la coordination des parcours.

La fusion des deux activités doit se traduire dans un projet de service et des outils communs. Des séances de travail avec les cadres ont permis de définir les missions de chacun, le parcours de l'utilisateur.

Un travail sur les outils communs et le projet de service se finalise dans les prochains mois.

SERVICE
ADMINISTRATIF
& FINANCIER



RAPPORT FINANCIER



SERVICE
ADMINISTRATIF
& FINANCIER



BILAN FINANCIER

FEDERATION FAMILLES RURALES M/ BILAN AU 31/12/2024

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort. et dépréciations	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de rech. & développement				
Concessions, brevets, licences...	90 747	79 297	11 450	10 305
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours	8 131		8 131	
Avances & acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains			0	5 000
Constructions	121 835	5 501	116 334	0
Install. Techn. Matériel & outillages				
Autres	310 568	163 655	146 913	175 551
Immobilisations corporelles en cours			0	28 236
Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations	1 784		1 784	1 733
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 111	1 111	0	0
Autres	29 694		29 694	28 517
ACTIF IMMOBILISE -Total I	563 870	249 564	314 306	249 343
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et encours				
Mat. Premières & autres appr.			0	0
En-cours de production				
Production intermédiaire & finis				
Marchandises			0	0
Avances & acptes/commandes			0	0
Créances				
Créances clients & cptes rattachés	922 076	140 759	781 317	842 129
Autres	310 667		310 667	362 520
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	800 077		800 077	0
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 263 257		2 263 257	2 775 801
Charges constatées d'avance	68 994		68 994	23 880
ACTIF CIRCULANT - Total II	4 365 071	140 759	4 224 312	4 004 331
Chages à rep./plusieurs ex. (III)				
Primes de rbt des emprunts (IV)				
Ecart de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 928 941	390 323	4 538 618	4 253 673



FEDERATION FAMILLES RURALES MARNE
BILAN AU 31/12/2024

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres complémentaires	1 867	1 867
Réserves		
Réserves pour projet de l'entité	1 167 230	1 026 308
Report à nouveau	-734 049	-783 718
Résultat de l'exercice	-309 898	614 394
Résultat sous contrôle 1/3 financeurs	1 033 564	609 761
Subvention d'investissement	16 524	27 038
FONDS PROPRES - Total I	1 175 237	1 495 650
Fonds dédiés		
Subvention de fonctionnement	64 625	17 073
AUTRES FONDS PROPRES - Total II	64 625	17 073
PROVISIONS		
Prov. Pour risques & charges		
Provisions pour risques	93 617	113 174
Provisions pour charges	438 154	242 369
PROVISIONS - Total III	531 771	355 543
DETTES (1)		
Emprunts & dettes convertibles		
Autres emprunts obligatoires		
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit		
Empr. & dettes fin. Diverses		
Avances et avances reçues/cde en cours		
Dettes fourn. & comptes rattachés	239 277	329 522
Dettes fiscales et sociales	2 481 951	2 038 678
Dettes s/immob. & cptes rattachés		
Autres dettes	75	17 208
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	45 683	
DETTES - Total IV	2 766 985	2 385 407
Ecart de conversion - Passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	4 538 618	4 253 673

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

2 766 985

2 385 407

COMPTES DE RÉSULTAT

ASSOCIATION FAMILLES RURALES MARNE

Compte de résultat

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	172 595	171 655
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	131 918	182 830
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	11 874 881	11 464 627
Subventions		
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur provisions exploitation	87 714	181 514
Transfert de charges d'exploitation	501 281	440 235
Utilisations des fonds dédiés	14 448	3 190
Autres produits	2 563	255
Total I	12 785 399	12 444 307
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	2 510 922	4 860 230
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	771 343	442 407
Salaires et traitements	7 679 955	5 019 837
Charges sociales	2 175 051	1 233 210
Dotations aux amortissements sur immobilisations	43 637	39 682
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotation sur actif circulant	22 549	29 311
Dotation pour risques et charges	246 985	177 955
Reports en fonds dédiés	62 000	
Autres charges	11 305	53 178
Total II	13 523 748	11 855 810
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 738 348	588 497





COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	47 893	13 933
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	47 893	13 933
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	-	-
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	47 893	13 933
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	10 944	800
Sur opérations en capital	393 564	65 722
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	12 747	
Total V	417 256	66 522
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		117
Sur opérations en capital	27 092	40 246
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		12 747
Total VI	27 092	53 110
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	9 607	1 448
Total des produits (I + III + V)	13 250 548	12 524 762
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	13 560 446	11 910 368
SOLDE INTERMEDIAIRE		
EXCEDENT OU DEFICIT	- 309 898	614 394
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	1 352	
Bénévolat	61 374	76 571
TOTAL	62 726	76 571
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mise à disposition gratuite de biens et service	1 352	
Personnel bénévole	61 374	76 571
TOTAL	62 726	76 571

FAMILLES RURALES

PREMIER MOUVEMENT FAMILIAL ASSOCIATIF DE FRANCE

Familles Rurales est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. Mouvement familial et d'éducation populaire, Familles Rurales intervient dans tous les domaines de l'intérêt général : petite enfance, enfance, formation, parentalité, grand âge et défense des consommateurs. Son action : accompagner les projets et développer des initiatives, des structures et des services pour répondre aux besoins des familles et défendre leurs intérêts.

Les missions

- Informer les familles et faire entendre leur voix
- Proposer des réponses adaptées aux besoins des familles
- Développer l'entraide de proximité
- Dynamiser les territoires ruraux et périurbains
- Soutenir l'engagement associatif

Les valeurs



Les chiffres clés

- 127 000 familles adhérentes
- 25 000 bénévoles
- 14 000 salariés



1 700
associations locales

65
fédérations départementales

10
fédérations régionales

1
fédération nationale

EN UN REGARD

AGIR ENSEMBLE À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE

Agir au quotidien

Avec les familles adhérentes, Familles Rurales invente et développe les activités et services adaptés à leurs besoins :

- 260 structures petite enfance ;
- 1 200 accueils de loisirs ;
- 6000 jeunes engagés ;
- 7 500 personnes en formation ;
- 190 points de médiation numérique ;
- 50 tiers-lieux ruraux ;
- 133 « permanences consommation » ;
- 500 clubs seniors ;
- 156 associations de services d'aide à domicile ;

mais aussi des séjours de vacances, de l'accompagnement scolaire, du soutien à la parentalité, de la prévention routière, des Espaces de Vie Sociale, des points conseil budget...

Représenter les familles

Association familiale et agréée défense des consommateurs, Familles Rurales se mobilise pour défendre les intérêts des familles. Le Mouvement a notamment obtenu :

- La mise en place du chèque énergie pour les ménages modestes ;
- L'instauration d'un droit à l'oubli sur Internet pour les mineurs ;
- L'encadrement des services de transport d'utilité sociale ;
- Un étiquetage des aliments plus lisible pour préserver la sécurité alimentaire des consommateurs.

Construire les ruralités de demain

Familles Rurales présente des solutions nouvelles pour préparer l'avenir des familles et des territoires ruraux en prenant en compte la voix des familles. Parmi les thématiques prioritaires :

- Préserver les services publics dans les territoires ruraux ;
- Connecter les territoires ruraux en très haut débit ;
- Développer le télétravail et les tiers-lieux ;
- Être un acteur de la transition écologique ;
- Créer de nouvelles synergies et mobiliser les entreprises à travers le fonds de dotation RURAL MOUV.

LES DOMAINES D'ACTION



PETITE ENFANCE



ENFANCE



ÉDUCATION ET
PRÉVENTION



JEUNESSE



SENIORS



CONSOMMATION
ET VIE PRATIQUE



LOISIRS ET
CULTURE



ENTRAIDE ET
CONVIVIALITÉ



FORMATION



Entraide et solidarité

